

Vous travaillez dans le secteur de la *musique*

*Vous souhaitez accueillir
des artistes ?*



SUIVEZ LE GUIDE ET COMPTEZ SUR NOTRE ÉQUIPE !

Le Relais Culture Europe, en tant que bureau Europe Créative en France, a pour mission d'accompagner les acteurs culturels et créatifs dans le développement de leurs projets européens. Voici l'essentiel pour comprendre comment l'Europe peut vous accompagner en fonction de vos besoins.

Culture Moves Europe

Résidences

Il propose un appel à hôtes de résidence qui apporte un soutien financier aux personnes morales (associations, ONG, organismes publics, fondations, entreprises, etc.) souhaitant accueillir en résidence des artistes et des professionnels de la culture.

relais
culture
europe
EUROPE CREATIVE
BUREAU FRANCE

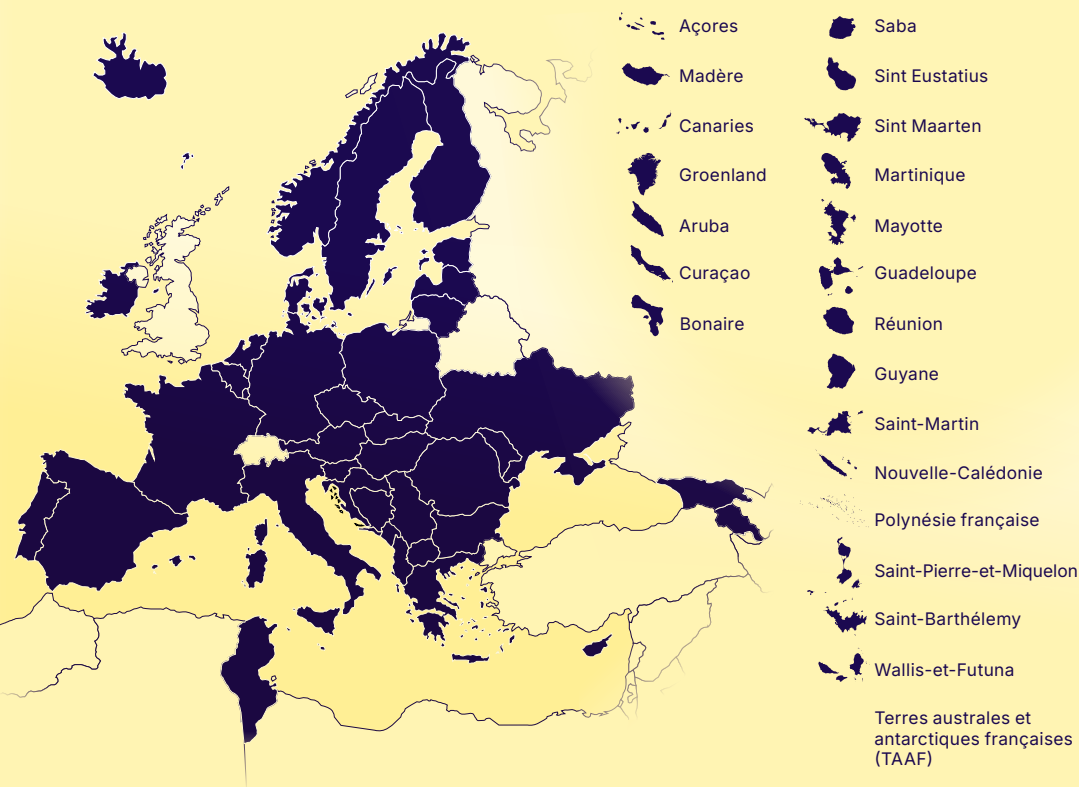
QUI EST ÉLIGIBLE ?

Les personnes morales basées dans un **pays d'Europe Créative** (incluant aussi les territoires ultramarins et PTOM* associés à l'UE, y compris français.). Elles doivent avoir la capacité d'accueil nécessaire pour le projet.

QUEL PARTENAIRE ?

Toutes les personnes morales, basées dans un pays Europe Créative, opérant dans l'un de ces secteurs : **architecture, patrimoine culturel, design et mode, littérature, musique, spectacle vivant, arts visuels.**

! ATTENTION : un déplacement entre deux territoires relevant de la souveraineté française- qu'il s'agisse de la France hexagonale, d'un territoire ultramarin ou d'un PTOM français - n'est pas éligible à Culture Moves Europe.



*PTOM : Pays et territoires d'outre-mer

QUELS PROJETS AIDÉS ?



Des résidences accueillant **1 à 5 artistes** ou professionnels de la culture.

Tous les participants doivent être **présents** pendant toute la durée de la résidence.

QUELS MONTANTS FINANCÉS ?

Pour l'hôte



Aide à l'accessibilité

375€ ou 675€ ou 1200€

selon la durée, pour les besoins spécifiques de la structure liés à l'accueil



Frais d'hébergement

50€

par jour
par résident

Pour chaque résident



Frais de déplacement

400€ ou 800€

distance
< 5 000 km

distance
≥ 5000 km



Frais de séjour

30€

par jour

Suppléments pour chaque résident +



400€

Mobilité verte



175€

Outre-mer



200€

Famille



120€

Visa



Soutien à l'accessibilité
Montant fixe selon la durée ou aide personnalisée (interprétation en langue des signes, etc.)

QUELLES DURÉES ?

Trois variantes possibles :



Courte :
21 à 31 jours



Moyenne :
32 à 62 jours



Longue :
63 à 90 jours

QUEL CALENDRIER

(PRÉVISIONNEL) ?

Date limite de dépôt



mars 2027

Résultats (Phase 1)



mai 2027

Sélection des résidents (Phase 2)



entre mai et
septembre 2027

Période de résidence



entre juin 2027
et juin 2028

Les éclairages du Relais Culture Europe

Les projets doivent répondre à au moins **2 des 5 objectifs** suivants :

Explorer

Mener une recherche créative et artistique, explorer, s'inspirer et travailler sur un thème spécifique ou un nouveau concept.

Se connecter

Développer un réseau professionnel, renforcer son développement professionnel et s'engager auprès de nouveaux publics.

Créer

S'engager dans un processus créatif visant à produire une nouvelle œuvre artistique ou culturelle.

Apprendre

Renforcer ses compétences et savoir-faire, par exemple grâce à une collaboration avec un spécialiste.

Transformer

Contribuer au changement sociétal en accord avec les valeurs et principes du Nouveau Bauhaus Européen.

Gardez à l'esprit les **autres programmes de financement européen** culturels existants

Erasmus+

qui soutient la mobilité et la coopération des acteurs de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport en Europe.

<https://erasmus-plus.ec.europa.eu/>

CERV

qui vise à protéger et à promouvoir les droits et les valeurs consacrés dans les traités de l'UE et dans la Charte des droits fondamentaux, notamment en soutenant les organisations de la société civile actives aux niveaux local, régional, national et transnational.

<http://cervfr.org>

Horizon Europe

qui soutient des projets majoritairement portés par les universités, les laboratoires de recherche et les acteurs et actrices de l'innovation. En fonction des thématiques, les appels peuvent encourager les partenariats avec le secteur créatif et culturel, notamment par des projets de recherche appliquée, d'innovation sociale ou technologique.

<https://www.horizon-europe.gouv.fr/>

CulturEU Funding Guide

pour y voir plus clair parmi toutes ces programmes, consultez le CulturEU Funding Guide : un guide interactif de la Commission européenne facilite l'accès aux possibilités de financement disponibles pour les secteurs culturels et créatifs au sein de toutes les sources de financements de l'UE disponibles en 2021-2027.

<https://culture.ec.europa.eu/funding/cultureu-funding-guide>

Comment le Relais Culture Europe peut vous aider ?

Vous avez envie d'en savoir plus sur les opportunités dans le monde de la musique en Europe ?



Suivez les réseaux musicaux et les plateformes musicales financés par le programme Europe Créative.



CONTACTEZ-NOUS

<https://www.relais-culture-europe.eu/contact>



INSCRIVEZ-VOUS

aux sessions d'informations en ligne gratuites :

<https://www.relais-culture-europe.eu/actions/nos-sessions-dinformation-en-ligne>



ABONNEZ-VOUS

à nos newsletters et soyez informés des nouveaux appels à projets :

<https://mailchi.mp/relais-culture-europe/landing-page-2026>



Toutes les informations sur :
<https://www.relais-culture-europe.eu/>